

Bonne récolte de pommes de terre attendue

Grâce à des conditions de culture globalement favorables, la récolte de pommes de terre s'annonce réjouissante cette année. Tant le rendement que la qualité extérieure des tubercules sont supérieurs à la moyenne par rapport aux années précédentes. Les bons rendements, conjugués à une demande stable se traduisent par des prix indicatifs inférieurs à la fourchette moyenne pour les pommes de terre de consommation. Pour les pommes terres destinées aux frites et aux chips, les mêmes prix fixes que l'année dernière s'appliquent.

L'année 2025 a été globalement favorable aux productrices et producteurs de pommes de terre. Les plantations ont été effectuées au printemps dans des conditions optimales. Le beau temps s'est maintenu jusqu'au début du mois de juin. Bien que le mois de juin ait été sec et chaud, affectant quelque peu les cultures, les pluies de juillet ont permis de détendre la situation. Selon l'enquête sur les rendements réalisée par swisspatat les 18 et 19 août 2025, une bonne récolte de pommes de terre se profile.

Bons rendements et qualité extérieure

Dans le cadre de l'enquête sur les rendements de swisspatat, environ 1 000 échantillons représentatifs des variétés concernées ont été évalués dans toute la Suisse. Les résultats servent de base à l'estimation de la récolte 2025. Les rendements bruts s'élèvent cette année à 463 kg/a en moyenne. Avec une part comestible supérieure à la moyenne (85 %), les rendements nets pour toutes les variétés s'élèvent à 393 kg/a. Comparés à la moyenne des années 2019-2024 (335 kg/a), les rendements sont donc supérieurs de 17 %.

La qualité extérieure des tubercules est également satisfaisante, avec nettement moins de défauts que la moyenne à long terme. Les principaux défauts constatés sont des tubercules verts et pourris. La qualité interne des pommes de terre de transformation représente un défi cette année. La teneur moyenne en amidon, qui s'élève à 14,5 %, est inférieure d'environ un point de pourcentage à celle de l'année dernière, et la qualité à la cuisson n'est parfois pas suffisante.

Une récolte bio élevée attendue

La situation est similaire pour les pommes de terre biologiques, dont les rendements sont très bons. Toutes variétés confondues, le rendement brut est estimé à 339 kg/a. Avec une part comestible moyenne de 86 %, le rendement net atteint 291 kg/a. Comparé à la moyenne des années 2019-2024 (216 kg/a), cela représente une augmentation de 35 %; par rapport à la mauvaise récolte de l'année passée, les rendements nets sont même 2,5 fois supérieurs. Dans le segment biologique, la qualité des tubercules est également réjouissante, il convient cependant de rester attentif aux tubercules pourris.

Les surfaces cultivées ont augmenté.

Selon les estimations, la superficie consacrée à la culture de pommes de terre a augmenté de 3 % (+ 322 ha) en 2025 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 11 029 ha. En revanche, la superficie consacrée à la culture de pommes de terre biologiques a légèrement diminué, s'établissant à 992 ha (- 70 ha par rapport à l'an dernier). De légers changements ont également été observés entre les segments. Alors que la surface de culture des variétés à chair ferme a reculé, celle pour les frites, les chips et les pommes de terre à chair farineuse a augmenté.

Sur la base des chiffres relatifs aux surfaces cultivées et des résultats de l'enquête sur les rendements, la récolte totale (conventionnelle et biologique) est estimée à un peu plus de 450 000 tonnes (moyenne des années 2019-2024 : 403 000 tonnes). À l'exception du segment des pommes de terre destinées aux frites, l'approvisionnement en pommes de terre indigènes est jugé bon à très bon partout.

Prix indicatifs inférieurs à la fourchette moyenne

Lors de leur réunion du 28 août 2025, les représentants de la filière pomme de terre ont fixé les prix indicatifs et les conditions de prise en charge pour la récolte 2025. Pour les pommes de terre de consommation, les prix indicatifs à la production sont calculés sur la base de la fourchette de prix moyenne fixée en été, des résultats de l'enquête sur les rendements et de la demande en pommes de terre. En raison des rendements élevés et de la demande stable, les prix indicatifs à la production pour les pommes de terre conventionnelles se situent cette année en-dessous de la fourchette de prix moyenne: 52,95 CHF/100 kg pour les variétés à chair ferme, 48,65 CHF/100 kg pour les variétés à chair farineuse. Pour les pommes de terre bio, les prix indicatifs des variétés à chair ferme et farineuse se trouvent également dans la partie inférieure de la fourchette de prix, à 92,15 CHF/100 kg, en raison de rendements supérieurs à la moyenne. Pour les pommes de terre destinées à la transformation, les prix fixes déjà négociés (inchangés par rapport à 2024), ainsi que les conditions de prise en charge assouplies s'appliquent conformément au [communiqué de presse du 10 juillet 2025](#). Les prix détaillés sont indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Parallèlement aux prix indicatifs, la branche a également approuvé les conditions de prise en charge des pommes de terre de consommation. Seuls des ajustements mineurs concernant les entrepositaires (suppléments pour frais de stockage) ont été apportés. Les prix indicatifs et les conditions de prise en charge s'appliquent à partir du 1^{er} septembre 2025. Les conditions de prise en charge peuvent être téléchargés sur www.patate.ch/marche.

Affouragement à l'état frais possible dès maintenant

Comme chaque année, l'affouragement à l'état frais est possible dès maintenant et jusqu'au 31 décembre 2025. La part comestible minimale est fixée à 30% cette année. Aucune part comestible minimale n'a été définie pour les pommes de terre bio. La contribution pour l'affouragement à l'état frais s'élève à 20,00 CHF/100 kg de part comestible. Les demandes peuvent être adressées soit directement à un contrôleur officiel de Qualiservice de la région, soit au secrétariat de Qualiservice (tél. 031 385 36 90). Une liste des contrôleurs agréés est disponible sur www.patate.ch/marche.

Contact pour renseignements : *swisspatat, Christian Bucher, bucher@swisspatat.ch, 031 385 36 50*

Les prix indicatifs à la production suivants sont valables pour les pommes de terre (conventionnelle) triées selon les usages pour le commerce :

Conventionnelle / SUISSE GARANTIE		Prix indicatifs à la production pour 100 kg ⁴⁾	Calibre
Chair ferme	Annabelle	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Ballerina	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Charlotte	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Ditta	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Emanuelle	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Erika	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Lucera	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Queen Anne	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Simonetta	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Sunshine	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Venezia	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Vitabella	CHF 52.95	^{1) 3)} 30 – 60 mm
Chair farineuse	Acoustic	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Agata	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Agria (Consomation)	CHF 51.45	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Belmonda	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Colomba	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Concordia	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Désirée	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Jelly	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Lady Cristl	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Laura	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Sound	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Twiner	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Victoria	CHF 48.65	¹⁾ 42.5 – 70 mm
Frites	Agria	CHF 51.45	²⁾ > 42.5 mm
	Fontane	CHF 49.20	²⁾ > 42.5 mm
	Innovator	CHF 48.50	²⁾ > 42.5 mm
	Ivory Russet	CHF 49.00	²⁾ > 42.5 mm
	Lady Jane	CHF 50.80	²⁾ > 42.5 mm
	Markies	CHF 50.80	²⁾ > 42.5 mm
Chips	Austin	⁶⁾ CHF 51.65	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Beyonce	CHF 55.75	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Lady Claire	CHF 58.80	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Lady Rosetta	⁶⁾ CHF 51.65	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Pirol	CHF 55.75	⁵⁾ 40 – 75 mm
	SH C 1010	CHF 52.95	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Sorentina	CHF 58.75	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Thalessa	CHF 58.00	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Verdi	CHF 59.75	⁵⁾ 40 – 75 mm
Prix spéciaux	Raclettes (Industrie)	CHF 36.50	¹⁾ 35 – 42.5 mm
	Tri au champs et sommaire - Consomation	62.5% prix de la variété	
	Tri au champs et sommaire - Transformation	70% prix de la variété	
	Transformation immédiate - Tri au champs et sommaire	CHF 31.90	
	Transformation immédiate - Triée	CHF 46.50	
	Transformation immédiate - Chips	⁶⁾ CHF 51.65	⁵⁾ 40 – 75 mm

¹⁾ Pour le calibre, la tolérance fixe de 6 % est appliquée. Le dépassement de la tolérance de calibre n'est pas le seul critère pour le refus.

²⁾ Pour le calibre, la tolérance fixe de 6 % est appliquée.

³⁾ Au max. 12 cm de long

⁴⁾ Le prix indicatif à la production comprend des contributions de la branche de 0,70 CHF/100 kg (dont 0,15 CHF pour la distribution) pour les pommes de terre de consommation (y compris Agria) et de 0,55 CHF/100 kg pour les pommes de terre de transformation.

⁵⁾ Pour le calibre, la tolérance fixe de 10 % est appliquée, pas de tubercules > 80 mm.

⁶⁾ sans déduction pour livraison précoce

Les prix indicatifs à la production suivants sont valables pour les pommes de terre BIO triées selon les usages pour le commerce :

BIO		Prix indicatifs à la production pour 100 kg ⁴⁾	Calibre
Chair ferme	Annabelle	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Ballerina	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Charlotte	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Ditta	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Emanuelle	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Erika	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Lucera	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Queen Anne	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Simonetta	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Sunshine	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Venezia	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Vitabella	CHF 92.15	^{1) 3)} 30 – 60 mm
Chair farineuse	Acoustic	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Agata	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Agria (Consomation)	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Belmonda	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Colomba	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Concordia	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Désirée	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Jelly	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Lady Cristl	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Laura	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Sound	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Twinner	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
	Victoria	CHF 92.15	¹⁾ 35 – 70 mm
Industrie	Agria (Industrie)	CHF 88.00	²⁾ > 35 mm
	Markies	CHF 94.00	²⁾ > 35 mm
	Hermes	CHF 86.00	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Chips, autres variétés	CHF 94.00	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Transformation immédiate - Chips	⁶⁾ CHF 85.00	⁵⁾ 40 – 75 mm

¹⁾ Pour le calibre, la tolérance fixe de 6 % est appliquée. Le dépassement de la tolérance de calibre n'est pas le seul critère pour le refus.

²⁾ Pour le calibre, la tolérance fixe de 6 % est appliquée.

³⁾ Au max. 12 cm de long

⁴⁾ Le prix indicatif à la production comprend des contributions de la branche de 0,70 CHF/100 kg (dont 0,15 CHF pour la distribution) pour les pommes de terre de consommation (y compris Agria) et de 0,55 CHF/100 kg pour les pommes de terre de transformation.

⁵⁾ Pour le calibre, la tolérance fixe de 10 % est appliquée, pas de tubercules > 80 mm.

⁶⁾ sans déduction pour livraison précoce